

GUIDE DU DOCTORAT 2021-2022

Le doctorat est une expérience unique, couronnée par le plus haut diplôme universitaire, et porteuse des valeurs d'innovation, de créativité et d'esprit d'entreprendre.

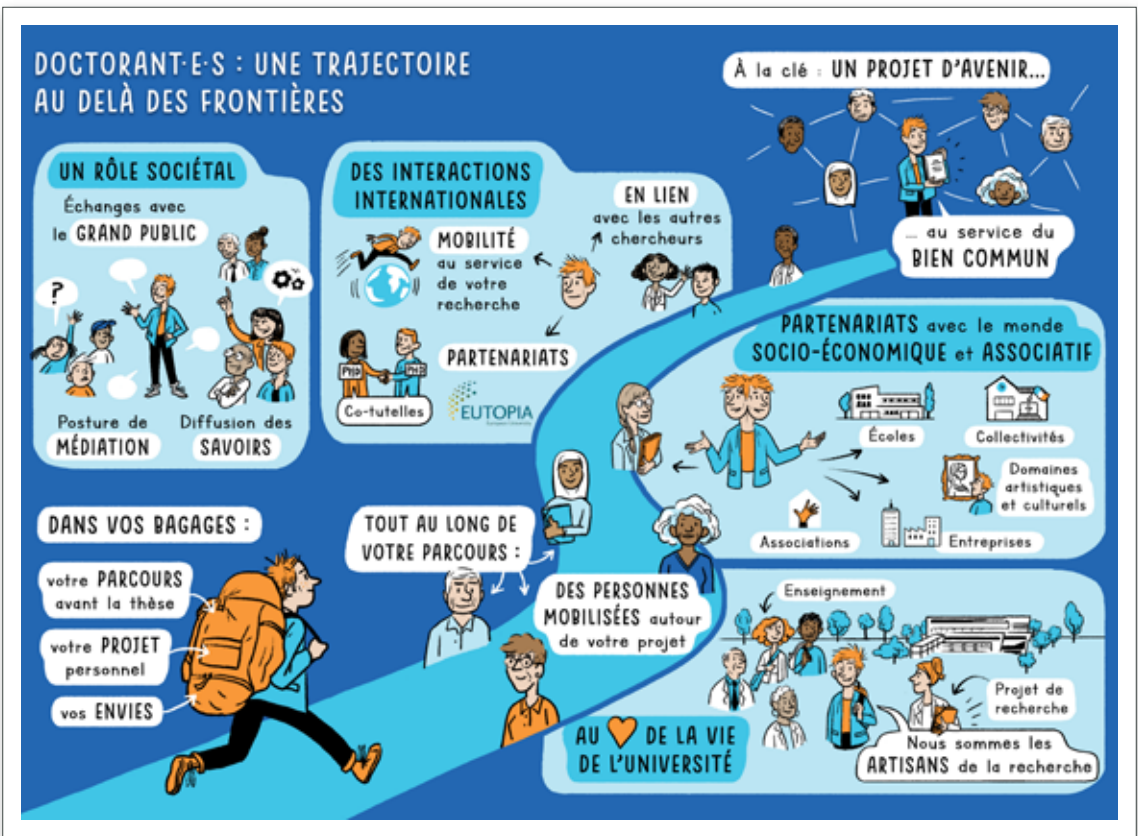
Les doctorants ont un rôle primordial pour faire avancer les savoirs, et créer des ponts entre les différentes sphères de l'enseignement supérieur et la recherche, le monde socio-économique, associatif et le grand public pour diffuser les savoirs.

Ce guide a pour objectif de vous donner des clés pour faciliter votre intégration au sein des études doctorales et CY Cergy Paris Université avec :

- une présentation l'environnement de la recherche et l'université,
- des outils pour votre projet de recherche,
- des repères tout au long du parcours de thèse.

CY Cergy Paris Université propose une offre de services dont vous pourrez bénéficier tout au long de votre parcours de thèse pour développer une expertise, un réseau et des qualités professionnelles, et ainsi en faire une expérience personnelle et collective au service du bien commun.

Bienvenue dans la communauté CY



POINT DE VUE D'UN DOCTORANT

Le doctorat est l'occasion de faire ses premiers pas dans le monde de la recherche, à CY, en France et dans le monde. C'est une quête qui, dans certaines disciplines, peut paraître solitaire mais qui, dans toutes, est une aventure solidaire. En effet, CY est une université où règnent excellence, bonne entente et cohésion. Se former à CY, c'est bénéficier d'un tremplin non seulement vers l'université mais aussi vers l'ensemble de la société. Le doctorat assure ainsi l'acquisition d'une expertise scientifique et d'un statut internationalement reconnu.

Sommaire

- 4 L'UNIVERS DU DOCTORAT À CY**
- 4 Une université à taille humaine**
Un projet d'établissement tourné vers l'avenir
La gouvernance de l'université
L'organisation des études doctorales
- 6 Une recherche intégrée dans le tissu socio-économique et tournée vers l'international**
Les acteurs de la recherche en France
La recherche à CY
Des équipements de pointe
- 9 ÊTRE DOCTORANT À CY**
- 9 Une expérience professionnelle de la recherche**
9 Un projet au service de la société
10 Le cadre légal du travail doctoral
- 12 LE LABORATOIRE ET LE PROJET DE RECHERCHE**
- 13 L'organisation du laboratoire**
13 L'encadrement du projet de recherche
14 Des ressources pour votre projet de recherche
Les mobilités
Organiser un évènement scientifique
Les publications
- 16 LE PARCOURS DE THÈSE ET LE PROJET PROFESSIONNEL**
- 16 Le projet professionnel**
16 Le parcours de thèse
Un parcours de formation individualisé
Le comité de suivi de thèse : un suivi tout au long du parcours
Des activités complémentaires rémunérées hors recherche
La soutenance
- 21 ET APRÈS LA SOUTENANCE ?**
Cérémonie de remise des diplômes
Donnez-nous des nouvelles
CY reste à vos côtés

1 000
chercheurs

24
laboratoires

3
fédérations
de recherche

7
open labs

2
labex

550
doctorants

5
écoles
doctorales

1
institut des
études avancées

1
école
universitaire
de recherche



L'univers du doctorat à CY

UNE UNIVERSITÉ À TAILLE HUMAINE

Un projet d'établissement tourné vers l'avenir

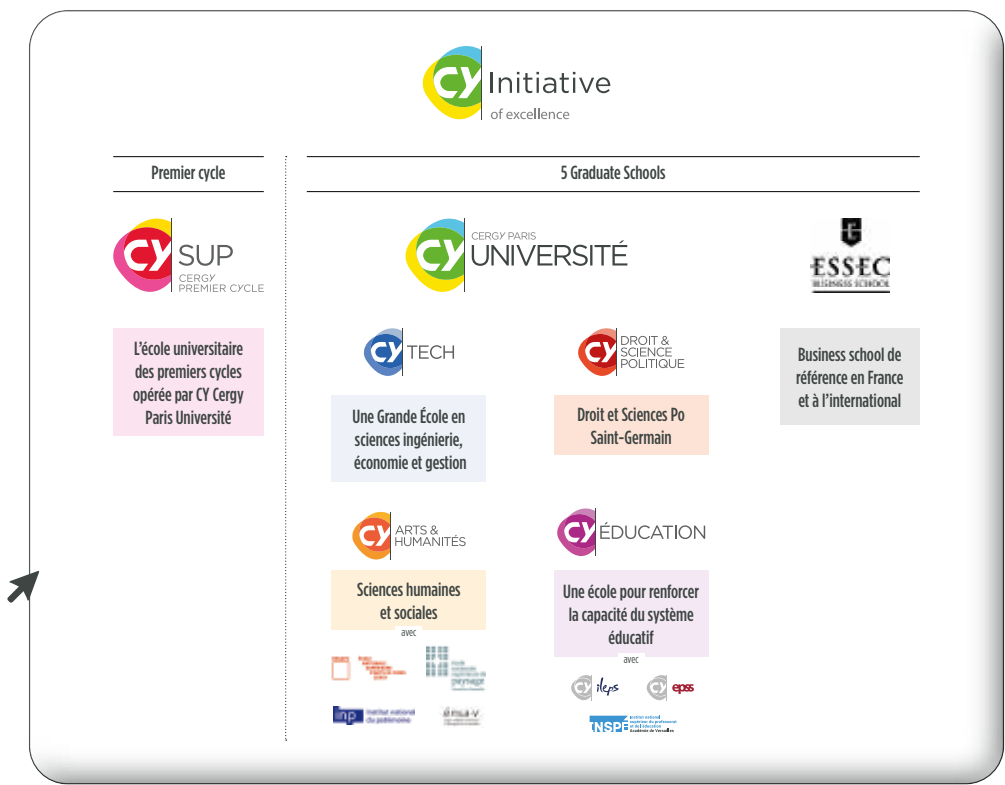
CY Cergy Paris Université est née de l'union de l'université de Cergy-Pontoise et de l'EISTI ; elle intègre deux établissements composantes, l'ILEPS et l'EPSS. Partenaire stratégique, l'ESSEC Business School y est associée.

Une alliance avec les 13 établissements du Campus CY se structure pour proposer une offre de formation pluridisciplinaire d'excellence, sous la forme d'une école universitaire des premiers cycles CY SUP et 5 graduate schools qui regroupent les niveaux master et doctorat.

CY est un centre de recherche et d'enseignement supérieur attractif avec plus de 20 000 étudiants, 550 doctorants et 500 chercheurs.

CY Cergy se construit autour des axes suivants :

- **une vision**, celle d'une université riche de sa diversité, tournée vers la société, et de rang international ;
- **une mission**, par ses formations et ses recherches, permettre aux nouvelles générations d'aborder la complexité du monde dans une perspective durable ;
- **son engagement *Design your life***, Pour préparer les acteurs de demain, à travers la triple promesse d'une expérience de vie sur les campus, d'une pédagogie active et engagée, et d'une ouverture forte à l'international.



La gouvernance de l'université

Présidence

François Germinet est élu à la présidence de l'établissement le 24 mars 2020 par les membres du conseil de site pour un mandat de 5 ans. François Germinet est professeur des universités en mathématiques, membre du conseil d'administration de la CPU (Conférence des Présidents d'Université) dont il est vice-président de la commission Formation et insertion professionnelle et préside le comité Communication. Il est président de la CCN-IUT (Commission Consultative Nationale des Instituts Universitaires de Technologie).

Organigramme de l'équipe politique

• Instances

- Conseil de site
- Conseil d'établissement
- Directoire
- Conseil d'étudiants

Contact doctorants représentants au conseil d'établissement : representants.doctorantsCY@ml.u-cergy.fr

Organisation des études doctorales

CY college doctoral et post-doctoral

Le Collège est en charge de la politique doctorale et post-doctorale de CY Cergy Paris Université, au sein de CY Alliance, et dans le respect des compétences des écoles doctorales et de celles des graduate schools.

• Gouvernance

- Directrice : Julie Amiot-Guillouet - julie.amiot-guillouet@cyu.fr
- Conseil de direction des études doctorales
- Conseil de la formation doctorale

• Équipe administrative

- Responsable administrative : perrine.elshawish@cyu.fr
- Coordinatrice des événements et de la formation : emmanuelle.travet@cyu.fr

5 écoles doctorales

Les écoles doctorales sont garantes de la qualité de la formation doctorale dans leur domaine disciplinaire en lien avec les laboratoires.

Sciences et ingénierie

Directrice : Sophie Cantin - edsi@ml.u-cergy.fr

Économie, management, mathématiques, physique, sciences informatiques

Directrice : Laurence Jacquet - edem2psi@ml.u-cergy.fr

Arts, humanités, sciences sociales

Directrice : Valérie Tournebise - edahss@ml.u-cergy.fr

Éducation, didactique, cognition

Directeur : Benjamin Moignard - ededc@ml.u-cergy.fr

Droit et science politique

Directrice : Céline Roynier - eddsp@ml.u-cergy.fr

Les élections des représentants des doctorants au sein des ED se déroulent tous les 2 ans et demi et la fonction de représentant donne droit à des crédits pour la formation doctorale.





POINT DE VUE D'UN DOCTORANT

Le rôle de représentant.e est de relayer les préoccupations des doctorant.e.s et de leur rapporter des informations. Il s'agit d'un engagement fort qui amène les représentant.e.s élu.e.s à participer aux instances de l'Université pour s'assurer que les politiques de l'établissement intègrent les enjeux d'accueil, de soutien et de formation des doctorant.e.s. Nous, doctorant.e.s, bénéficions d'une condition hybride, qui relève tout à la fois des statuts étudiant, chercheur et salarié. S'engager en tant que représentant.e, c'est permettre une meilleure reconnaissance de notre rôle et de nos spécificités. D'un point de vue personnel, c'est une expérience qui fait partie intégrante du doctorat. Il s'agit d'une prise de responsabilité professionnalisante en cela qu'elle permet de s'habituer à la prise de parole publique et à assumer des responsabilités. Enfin, c'est l'occasion de mieux comprendre le fonctionnement de l'université et de ses instances, ainsi que d'en rencontrer les acteurs.

UNE RECHERCHE INTÉGRÉE DANS LE TISSU SOCIO-ÉCONOMIQUE ET TOURNÉE VERS L'INTERNATIONAL

Les acteurs de la recherche en France

Le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

La politique française de recherche est menée par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) dont la stratégie nationale de recherche (S.N.R) est définie dans la loi du 23 juillet 2013.

Les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche

Les activités de recherche sont menées dans les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche (ex. : CNRS ; Recherche publique) qui regroupent les laboratoires et les services d'appui à la recherche.

Les laboratoires

Ce sont les lieux d'élaboration et de transmission des savoirs au travers de projets de recherche. Les équipes regroupent des professionnels qui ont une grande diversité de fonctions et de statuts dont les enseignants-chercheurs, les chercheurs, les ingénieurs et les techniciens, ainsi que des doctorants et post-doctorants.

Les financeurs

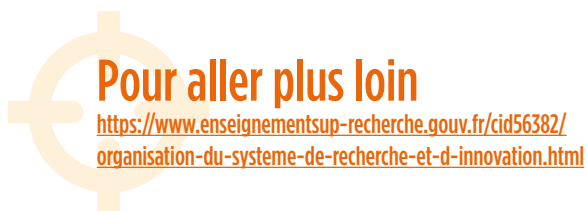
Les laboratoires peuvent être gérés en partenariat avec d'autres établissements (organisme de recherche/grandes école/université) dont ils reçoivent une dotation annuelle financière et en ressources humaines. Pour financer leurs recherches,

Pour aller plus loin

[Répertoire des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche](#)

les chercheurs doivent répondre à des programmes d'appels à projet auprès de partenaires privés ou publics intéressés par les thématiques de recherche du laboratoire.

Par ailleurs, la recherche privée représente 60 % des activités de recherche réalisées par les entreprises.



La recherche à CY

CY Cergy Paris Université se distingue par son dynamisme et son engagement fort pour développer une recherche d'excellence, ancrée dans son territoire et fortement tournée vers l'international. Elle se fixe comme objectif de participer à relever les défis du 21^e siècle et s'engage à être acteur de la transition sociétale.

CY fait partie de l'Alliance CY, qui a reçu le label I-SITE du programme "Investissements pour l'avenir" du gouvernement français. Le label I-SITE reconnaît la capacité de CY à devenir une université de classe mondiale, avec une recherche excellente, une formation de qualité et une forte intégration dans le tissu socio-économique.

Pour mener sa mission de recherche et de valorisation, **CY Cergy Paris Université s'appuie sur 24 laboratoires de recherche dont 10 UMR CNRS, trois fédérations de recherche ainsi que 7 open labs. CY Cergy Paris Université accueille près de 1 200 chercheurs dont environ 550 doctorants et 500 enseignants-chercheurs permanents.**

CY s'engage également à respecter la Charte RH et le Code de conduite et participe au processus de labellisation HRS4R.

Des équipements de pointe

CY Cergy Paris Université possède plusieurs Innovation Labs qui couvrent des domaines scientifiques variés.

Les Open Innovation Labs de CY Cergy Paris Université sont des outils variés qui permettent de créer des liens entre les savoir-faire de la recherche et les besoins sociétaux : réseaux d'équipements de pointe dédiés à un domaine d'application, ouverture des équipements et savoir-faire des laboratoires aux entreprises pour la R&D, de lieux d'expérimentations et d'échanges autour de nouvelles pratiques.



L'internationalisation de la recherche

La recherche CY se conjugue à l'international. Nouer des partenariats avec des chercheurs du monde entier, monter des laboratoires internationaux participe au déploiement.

- Lauréate du programme européen des universités européennes avec son projet et réseau **EUTOPIA 2050**. L'alliance EUTOPIA réunit les universités de Warwick (Royaume Uni), VUB (Belgique), Pompeu Fabra (Espagne), Gothenburg (Suède) et Ljubljana (Slovénie) autour de programmes de recherche communs, de programmes doctoraux en cotutelles, ou encore de soutien à la mobilité des enseignants-chercheurs.
- **L'institut CY Advanced Studies** développe les collaborations scientifiques entre les chercheurs de CY Cergy Paris Université et de l'alliance CY et la communauté scientifique internationale, dans les grands domaines de la recherche et favoriser le développement de projets scientifiques innovants et de haut niveau.
- **Welcome Desk** est un centre Euraxess Services, présent toute l'année et tous les jours de la semaine à CYU ; il est dédié à l'accueil et à l'accompagnement des doctorants et chercheurs internationaux (doctorants, post-doctorants, enseignants-chercheurs...) et de leur famille.

<https://www.cyu.fr/venir-de-letranger>



LA FORMATION PAR LA RECHERCHE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE DE CY

Les doctorants sont des acteurs essentiels de la recherche à CY et sont représentés dans les organes de décision (conseil d'établissement, conseils d'école doctorale). Chaque année CY accueille plus de 500 doctorants dans une trentaine de disciplines différentes, et environ 70 thèses sont soutenues. Ils sont encadrés par des chercheurs et des enseignants chercheurs permanents détenteurs de l'habilitation à diriger des recherches (HDR).

Être doctorant à CY

UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DE LA RECHERCHE

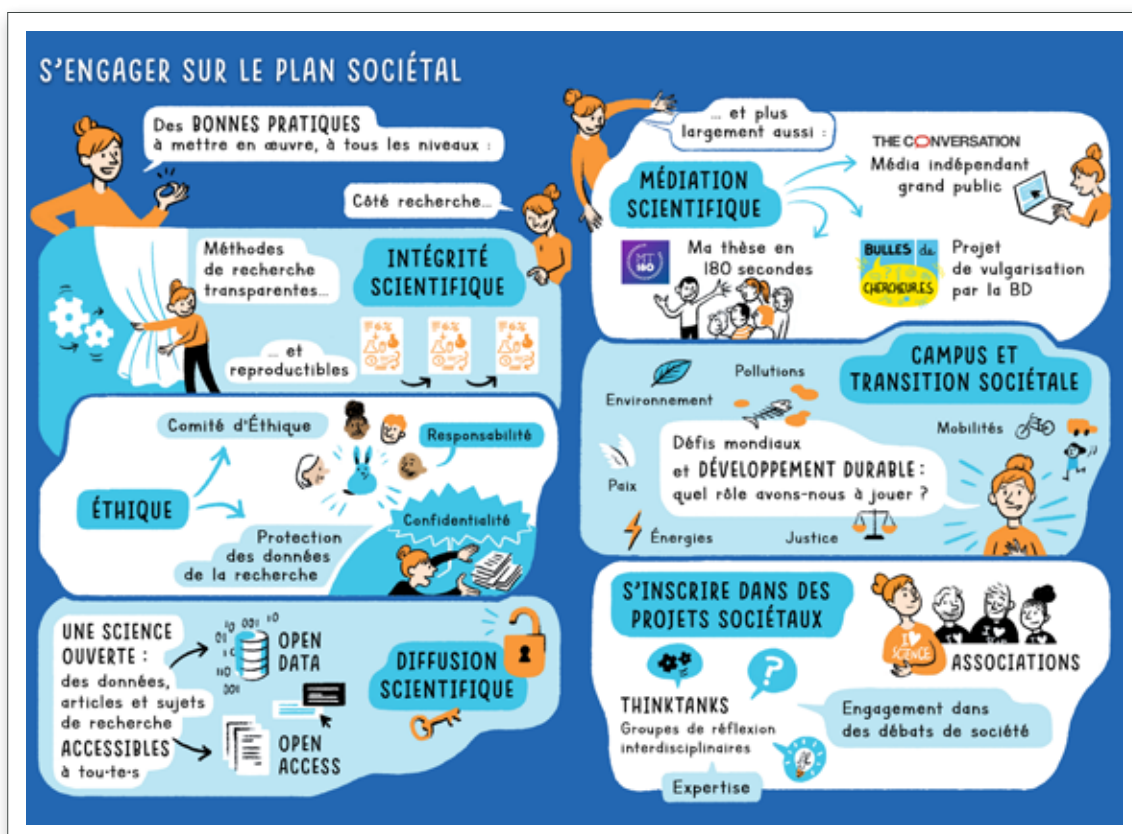
La formation par la recherche - Le doctorat est une **expérience professionnelle de recherche**, qui peut être engagée par un diplômé de master, et qui est sanctionnée, après soutenance d'une thèse, par l'attribution du grade de docteur. C'est le grade le plus élevé qui est délivré par l'enseignement supérieur français.

Le rôle du doctorant est de participer à l'une des missions du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche : la production de savoir et de savoir-faire. Il réalise un projet de recherche défini en amont avec le directeur de thèse et participe aux activités du laboratoire et de l'établissement.

Au travers de cette expérience, le doctorant acquiert toutes les compétences du chercheur dans sa discipline. Le directeur de thèse et l'ensemble des "accompagnants" veillent à ce que le projet se déroule dans le respect de l'éthiques et l'intégrité scientifiques.

Le jeune chercheur sera particulièrement sensibilisé aux "bonnes pratiques" de la recherche tout au long de son parcours au travers de formations, d'événements et de séminaires. De plus, CY Cergy Paris Université s'est dotée d'une mission intégrité scientifique qui veille à la mise en œuvre des principes fondamentaux, et à la prévention et au traitement des manquements.

UN PROJET AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ



LE CADRE LÉGAL DU TRAVAIL DOCTORAL

LA RÉGLEMENTATION

Arrêté du 25 mai 2016  le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.
Décret du 23 avril 2009 sur les contrats doctoraux modifié par le décret du 29 août 2016.
Charte européenne du chercheur / Code de conduite pour le recrutement des chercheurs (11 mars 2005) Label HRS4R.

Si le rôle et les missions sont les mêmes pour l'ensemble des doctorants, les statuts peuvent être très différents s'il y a un financement dédié à la réalisation de la thèse ou non, et selon la nature du financement.

Le contrat doctoral

Le contrat doctoral est un contrat à durée déterminée (CDD) de droit public d'une durée de 3 ans.

Il peut être prolongé d'une durée maximale de 1 an si "des circonstances exceptionnelles concernant les travaux de recherche le justifient" ou si vous avez bénéficié, en cours de contrat, "d'un congé de maternité, de paternité, d'adoption, de maladie d'une durée supérieure à 4 mois consécutifs ou d'un congé d'au moins 2 mois suite à un accident de travail" (décret n° 2009-464 du 23 avril 2009). Le volume annuel de temps de travail est fixé à 1 607 heures. Il peut être exclusivement consacré aux travaux de recherche doctorale ou être réparti entre des travaux de recherche (à hauteur de 1/6 du temps de service) et une ou des activités complémentaires (enseignement, expertise, valorisation, médiation scientifique).

La rémunération minimale est de 1 758 euros bruts mensuels.

Convention industrielle de formation par la recherche - CIFRE

Une convention industrielle de formation par la recherche ou CIFRE est un contrat de droit privé établi par une entreprise, une collectivité territoriale, une association, qui embauche un doctorant en contrat à durée indéterminée (CDI) ou en contrat à durée déterminée (CDD) de 3 ans. Le salaire brut minimum mensuel est de 1 957  euros. Les CIFRE sont subventionnées à hauteur de 14 000 euros par an par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La mise en œuvre en a été confiée à l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) qui étudie les dossiers de candidature.

BON À SAVOIR

Certaines écoles doctorales valident des crédits de formation supplémentaires pour les doctorants en contrat CIFRE.

 Pour aller plus loin

<https://collegedoct.cyu.fr/version-francaise/partenaires/cifre>





Attaché temporaire d'enseignement et de recherche - ATER

Un doctorant peut exercer une fonction d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) durant sa dernière année de doctorat (ou jusqu'à 3 ans s'il est fonctionnaire ou fonctionnaire-stagiaire).

Les ATER à temps plein sont redevables d'un service d'enseignement annuel de 192 heures équivalent TD (1 heure de cours magistral = 1,5 heure de TD).

À la rémunération mensuelle de 2 041,95 euros (indice brut 513) s'ajoute une prime de recherche et d'enseignement supérieure semestrielle ou annuelle.

Autres contrats et bourses

Autres contrats de travail

Certains doctorants sont embauchés par un établissement public d'enseignement supérieur, un institut de recherche ou une fondation privée dans le cadre d'un contrat de 1 an renouvelable. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'un contrat doctoral et les dispositions concernant les activités complémentaires ne s'appliquent pas. Reportez-vous à votre contrat pour connaître vos droits et devoirs.

Bourses

Si vous bénéficiez d'une bourse pour mener votre projet doctoral, vous n'êtes pas lié par un contrat de travail mais par le règlement de la bourse que vous avez signé.

Pour l'établissement, et pour votre protection sociale, votre statut est celui d'un étudiant.

Financement non dédié à la thèse

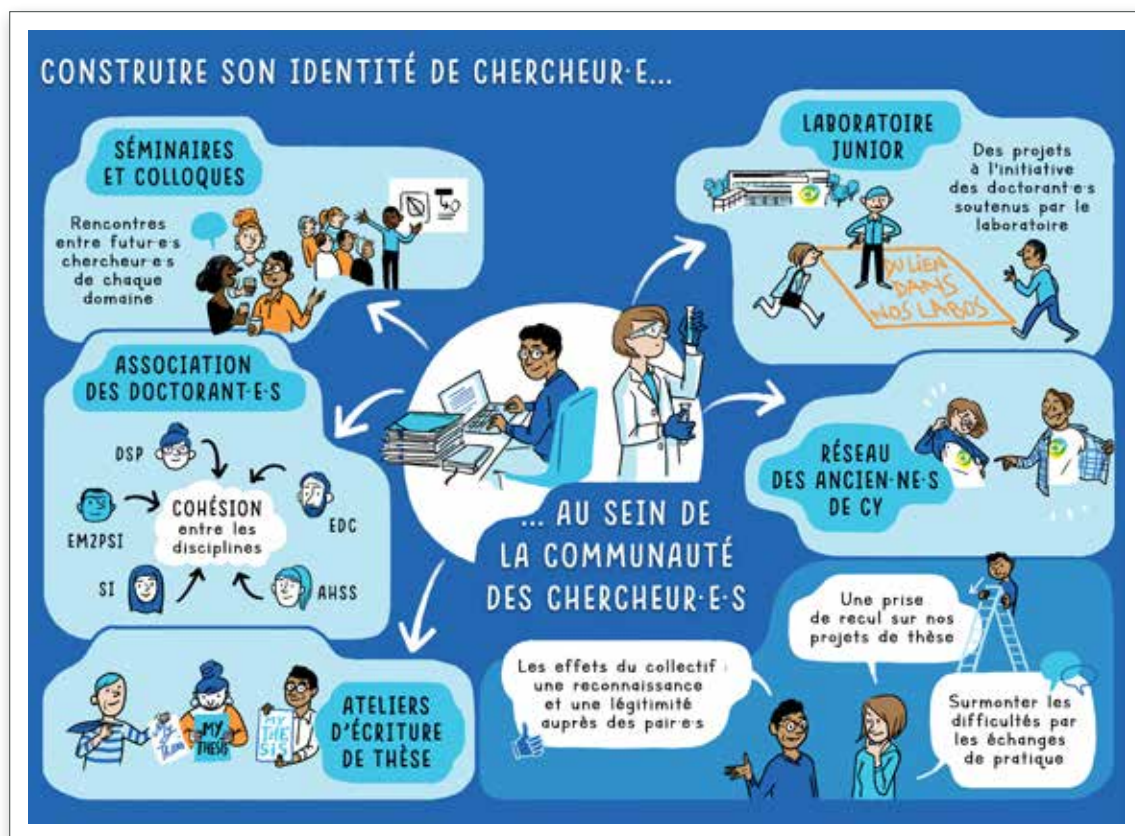
Vous êtes salarié, enseignant ou indépendant en parallèle de votre projet de thèse. Vous avez la possibilité de faire votre thèse à temps partiel sur une durée réglementaire de 6 ans au lieu de 3 ans.

Pour l'établissement, **votre statut est celui d'un étudiant et vous devez signer une convention d'accueil avec le laboratoire.**

! BON À SAVOIR

● Certaines écoles doctorales accordent des crédits de formation supplémentaires pour avoir un parcours de formation plus allégé.

Le laboratoire et le projet de recherche



POINT DE VUE D'UN DOCTORANT

Le laboratoire est le cadre qui accueille les doctorant.e.s pour la plupart des aspects liés à leurs recherches. Cette structure en gère les aspects financiers et peut par exemple fournir du matériel ou soutenir les activités de ses membres par des financements (événements scientifiques, voyages de recherche, publications, etc.). Le laboratoire permet d'échanger avec ses chercheurs confirmés et de rencontrer les autres doctorant.e.s dans ses locaux ou lors de moments dédiés.

Des séminaires de recherche, des journées d'études ou des colloques sont par exemple mis en place pour assurer l'animation scientifique du laboratoire. Les doctorant.e.s sont parfois invités à créer et animer eux-mêmes des "laboratoires juniors" et à organiser des événements spécifiquement destinés aux jeunes chercheurs. De par les personnes qui en font partie, les événements qui y sont organisés et le matériel qu'il met à disposition, le laboratoire constitue donc un cadre privilégié pour les recherches des doctorant.e.s.

L'ORGANISATION DU LABORATOIRE

C'est le lieu dans lequel vous travaillerez pendant toute votre thèse pour mettre en œuvre votre projet de recherche, avec votre directeur de thèse et les autres membres du laboratoire (voir article L321-3 du Code de la recherche).

Le/la directeur.trice du laboratoire est la personne juridiquement responsable de ce qui se passe dans l'unité qu'il/elle anime et dirige :

- peut participer au recrutement -> valide l'inscription et l'accueil du doctorant dans le laboratoire et signe la Charte des thèses ;
- doit favoriser l'intégration scientifique et matérielle du doctorant au sein de son laboratoire ;
- est le référent pour l'organisation des comités de suivi de thèses au sein du laboratoire ;
- est la première personne à contacter en cas de conflit.

Le conseil de laboratoire est une instance consultative qui régule la vie de l'unité de recherche et où sont représentés les personnels du laboratoire, et notamment les doctorants. C'est un cadre privilégié d'échanges entre le directeur et les représentants de toutes les catégories de personnels de l'unité.

Le/la gestionnaire du laboratoire a pour mission de gérer les tâches administratives et financières du laboratoire. Du fait de sa présence quotidienne, de ses interactions permanentes avec les chercheurs, et d'une bonne connaissance de l'université, il/elle a souvent un rôle central pour faire circuler les informations, accueillir les nouveaux arrivants, et orienter vers les bons interlocuteurs.

Le référent pour les doctorants est chargé d'accueillir et d'orienter les doctorants, et est chargé de l'organisation des Comités de suivi de thèse au sein du laboratoire.

L'ENCADREMENT DU PROJET DE RECHERCHE

Le/la directeur.trice de thèse

C'est la personne responsable du projet de recherche et de l'encadrement du doctorant pendant toute la durée de la thèse. Il/elle doit être enseignant-chercheur/chercheur titulaire d'une habilitation à diriger des recherches ou professeur rattaché à un laboratoire (ou une équipe) rattaché à l'école doctorale.

Les rôles et responsabilités du directeur.trice de thèse et du doctorant sont définis dans la Charte des thèses signée lors de la première inscription. Il s'agit d'une relation professionnelle dont les bases doivent être posées dès le début pour s'entendre sur les attentes, les modalités de communication, et les objectifs du travail de recherche.



Les encadrants

Selon les projets il peut y avoir plusieurs encadrants qui ne sont pas obligatoirement enseignants-chercheurs ou chercheurs et qui ont rôle complémentaire au directeur. trice de thèse :

- co-encadrant = enseignants-chercheurs / chercheurs /IR du même établissement ou non, mais pas forcément titulaires de l'HDR ;
- co-directeur = enseignants-chercheurs / chercheurs du même laboratoire, ou d'un autre laboratoire, ou d'un autre établissement (convention de co-direction), titulaires de l'HDR ;
- tuteur : expert du monde socio-économique (thèses CIFRE/ doctorat par le projet).

COTUTELLE

Dans le cadre d'une cotutelle, il s'agit d'une co-direction avec 2 directeurs de thèse appartenant à 2 établissements dans 2 pays différents. Une convention de co-tutelle est établie pour définir les modalités de la thèse.

BON À SAVOIR

Le collège doctoral propose chaque année une formation dédiée aux encadrants de thèse



DES RESSOURCES POUR VOTRE PROJET DE RECHERCHE

Les mobilités

Les travaux de recherche et la valorisation nécessitent d'effectuer des déplacements en dehors de l'université pour aller sur des terrains d'expérimentation, participer à des colloques, en France ou à l'étranger.

Il est nécessaire d'anticiper les démarches pour :

- ✓ **Trouver un financement :**
 - auprès du laboratoire : les laboratoires ont une ligne budgétaire pour les mobilités qui sont définies 1 an à l'avance ;
 - auprès de votre école doctorale : les écoles doctorales disposent d'un budget dédié aux mobilités qu'elles attribuent soit par des demandes individuelles soit directement au laboratoire ;
 - auprès du Collège doctoral ;
 - auprès d'organismes privés ou publics sur Appel à candidature.
- ✓ **Effectuer les réservations** de billets d'avion/hébergement (laboratoire).
- ✓ En cas de séjour dans un autre établissement, **mettre en place à minima une convention d'accueil**, et obtenir les autorisations si nécessaire.
- ✓ **Établir les titres de séjour.**
- ✓ **Établir un ordre de mission** qui permet de vous couvrir en cas d'accident.

Contactez le gestionnaire de l'école doctorale

BON À SAVOIR

Si vous avez un contrat doctoral et que vous êtes amené à effectuer des séjours réguliers dans un établissement, il est important de le mentionner dans votre contrat de travail.

Organiser un évènement scientifique

CY Advanced Studies propose des appels à projet pour organiser des colloques et faire venir des chercheurs invités étrangers en mettant à disposition des logements dédiés.

Cela peut faire l'objet d'une mission doctorale de médiation si c'est un évènement important.

Les publications

Vous devez définir avant l'obtention des résultats de recherche quelle en sera la stratégie de publication, en conformité avec la politique de gestion des données de l'université et en concertation avec l'ensemble des partenaires. **Toute communication écrite ou orale portant sur les missions réalisées au sein du laboratoire doit avoir reçu une autorisation préalable du directeur.trice de laboratoire et du directeur.trice de thèse.**

Science ouverte

La diffusion d'articles pose des questions sur les droits d'auteur et du choix des revues scientifiques qui sont en "Open access" ou selon la "voix dorée".



L'ouverture des publications scientifiques doit devenir la pratique par défaut.

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
(Plan national pour la Science Ouverte, 4 juillet 2018)

Source : <https://openaccess.couperin.org/category/open-access/>

Pour aller plus loin
[Guide CY](#)
[HAL](#)
[Portail HAL CY Cergy Paris Université](#)
[Open access week](#)

Le référencement des publications

Les publications et communications portant sur le projet de recherche doivent explicitement mentionner le nom du laboratoire et de l'université conformément à la Charte de publication de CY.

Un service d'appui dédié aux chercheurs

La bibliothèque universitaire de CY est dotée d'un service d'appui à la recherche qui pourra vous accompagner pendant tout votre parcours pour :

- répondre aux besoins documentaires et de publication des laboratoires ;
- proposer des formations ;
- répondre à vos questions sur la publication de la thèse.

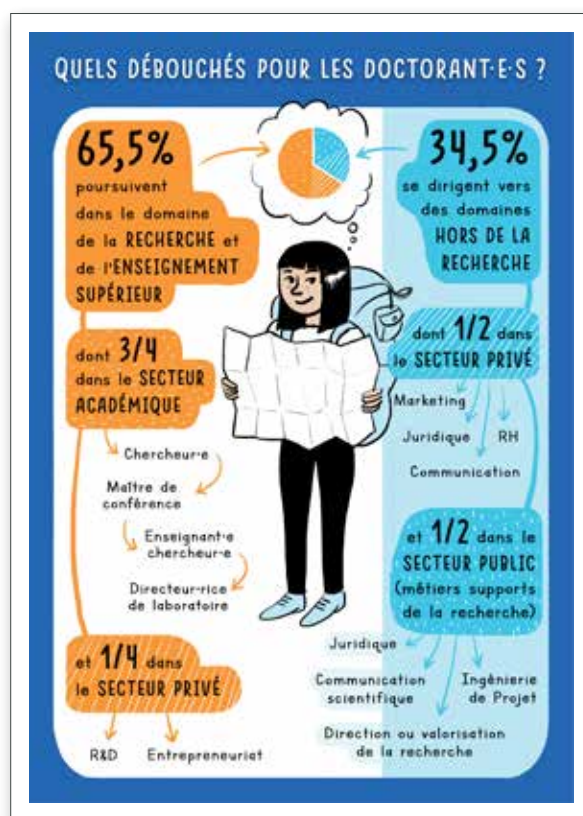
Contact : recherche-bu@ml.u-cergy

Le parcours de thèse et le projet professionnel

LE PROJET PROFESSIONNEL

L'évolution de carrière et la mobilité professionnelle présentent des enjeux spécifiques pour les docteurs. En effet, une proportion importante d'entre eux s'oriente dans un premier temps vers les métiers de la recherche sur des postes non permanents, avant d'opter pour un changement de fonction ou de secteur d'activité. Par ailleurs, les docteurs accordent une grande importance à leur épanouissement professionnel dans l'évaluation de leur carrière. Nombre de titulaires d'un doctorat connaissent également une mobilité géographique, qui élargit les opportunités d'évolution professionnelle.

Le projet professionnel se prépare et se construit dès le début et tout au long de la thèse.



LE PARCOURS DE THÈSE

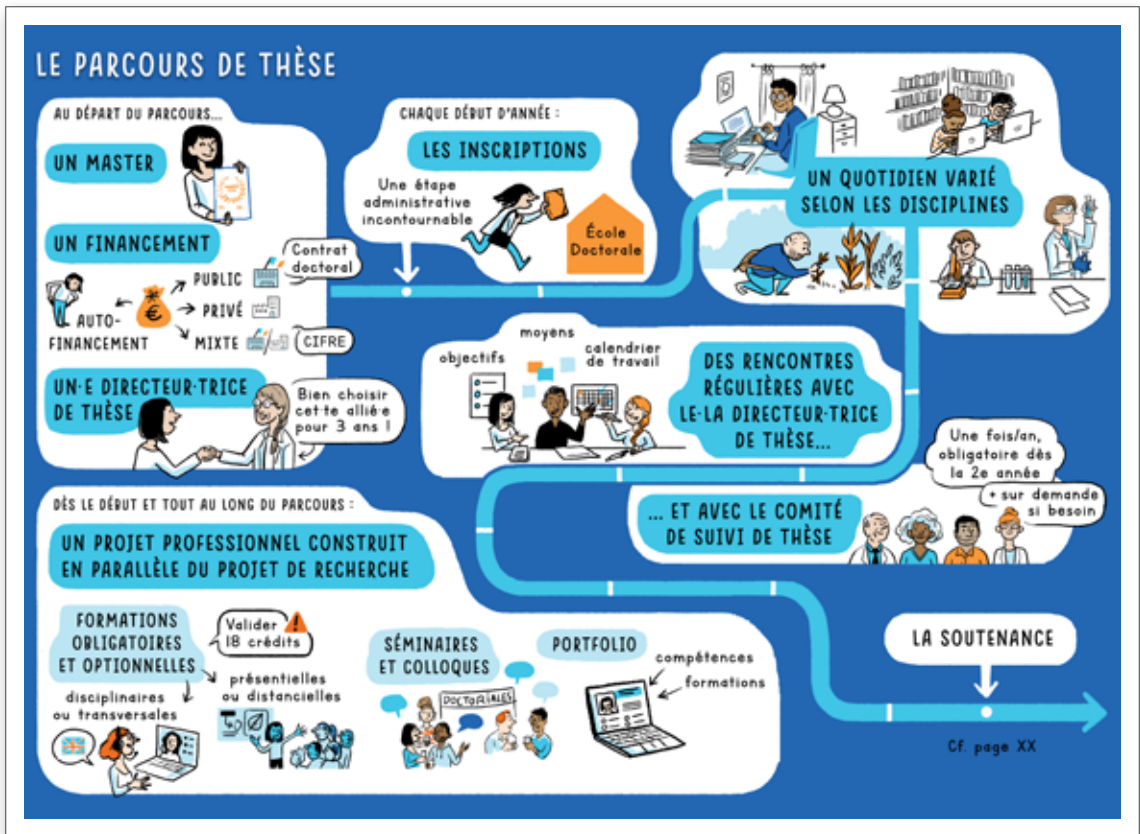
Le projet de thèse intègre à la fois le projet de recherche, mais aussi le projet professionnel qui vont en faire un parcours unique.

Le parcours de thèse est organisé autour de 4 étapes (admission, formations, comités de suivi, soutenance) répondant aux exigences réglementaires définies par l'arrêté et déclinés par les écoles doctorales selon les disciplines.

Il est individualisé selon l'expérience déjà acquise et les aspirations personnelles. Le CY Collège doctoral a pour objectif d'accompagner les doctorants dans la construction de ce parcours pour les préparer à la poursuite de leur carrière.

LA CONVENTION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Les modalités du projet sont discutées en amont avec le directeur de thèse et sont ensuite formalisées dans la convention individuelle de formation. Elle permet de définir les conditions de réalisation du projet, le projet professionnel et le parcours de formation, et les modalités de valorisation. Elle peut être modifiée autant que nécessaire tout au long du parcours.



Un parcours de formation individualisé

- **Des formations disciplinaires** qui permettent de développer une expertise liée à la thématique de recherche. Il s'agit soit de séminaires spécialisés proposés par les écoles doctorales et les laboratoires de l'université, soit de la participation à des colloques scientifiques nationaux ou internationaux extérieurs à l'université (comptabilisées comme formations "hors catalogue").
- **Des formations transversales** qui permettent développer de nouvelles compétences liées à votre projet professionnel. Les intervenants viennent de tous les secteurs professionnels (académique, conseil, entreprises) pour vous apporter une vision large des opportunités et des attentes sur le marché du travail.
- **Des évènements** programmés tout au long de l'année pour valoriser le doctorat et faire connaître la recherche auprès du monde socio-économique et d'un plus grand public. On peut citer la Journée d'accueil pour l'ensemble des doctorants, le concours MT180 pour la médiation scientifique, le forum PhD Talent pour préparer la recherche d'emploi.
- **Les Doctoriales** sont un séminaire résidentiel qui permet aux jeunes chercheurs de rencontrer le monde de l'entreprise et de se mettre en situation sur un projet innovant de création d'entreprise.

Contact : emmanuelle.travet@cyu.fr

BON À SAVOIR

Les inscriptions aux formations se font à partir de votre espace ADUM.

Pour pouvoir soutenir sa thèse,
le doctorant doit valider un minimum de 18 ECTS équivalent à 18 jours de formation.

DES ÉVÈNEMENTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE POUR RENCONTRER LES DOCTORANTS DE CY

- Journée d'accueil des doctorants (novembre)
- Cérémonie de Remise des Diplômes
- MT180
- Les Doctoriales

Des activités complémentaires rémunérées hors recherche

Plusieurs types d'activités complémentaires sont possibles dans la limite d'1/6 du temps consacré à la thèse.

Activités d'enseignement

Les activités d'enseignement au sein de l'université ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur peuvent être dispensées quelque soit le statut.

Le service annuel est au plus égal au tiers du service annuel d'enseignement de référence des enseignants-chercheurs, soit 42 heures de cours, 64 heures de travaux dirigés (TD) ou de travaux pratiques (TP) ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Un tuteur pédagogique suit le déroulement de l'enseignement mené par le doctorant. Le niveau d'enseignement doit être adapté selon l'expérience, et une formation générale au métier d'enseignant est obligatoire dans le cadre de l'offre de formation doctorale.

Missions hors enseignement uniquement dans le cadre d'un contrat doctoral :

- **Expertise**

Mission dans une entreprise, une administration, une collectivité territoriale, un établissement public, une association ou une fondation. Cette mission est généralement liée au domaine des connaissances et aux compétences acquises durant sa formation mais n'entre pas dans le projet de recherche du doctorant. Exemples : l'audit et le conseil méthodologique, technique et scientifique, la veille technologique, une étude de faisabilité, une analyse bibliographique, la formation de personnel, etc.

- **Diffusion scientifique**

Mission pour promouvoir les activités de recherche, les réalisations et les compétences des enseignants-chercheurs et chercheurs des laboratoires, au-delà de la sphère académique, auprès des élèves, enseignants du secondaire, acteurs du monde socio-économique et citoyen.

- **Valorisation**

Mission qui concerne la négociation de contrats de collaboration de recherche ou de valorisation, le transfert de technologie, la protection des résultats, la détection des technologies, des méthodologies et des projets de recherche valorisables, etc. Il ne s'agit pas, lors de la mission, de valoriser les résultats de sa propre recherche mais de s'approprier des projets extérieurs afin de définir une stratégie de valorisation.

Le contenu et le volume horaire des activités complémentaires sont convenus en début de thèse avec votre directeur.trice de thèse, et en lien avec la composante lorsqu'il s'agit d'activités d'enseignements.

Contact : missions.cumul@ml.u-cergy.fr



Le comité de suivi de thèse : un suivi tout au long du parcours

Pourquoi ?

Le doctorat est fondamentalement différent des autres catégories de diplômes, car chaque projet de recherche porte sur des sujets originaux, ils bénéficient d'un encadrement personnalisé et leurs travaux sont évalués par un jury de soutenance composé "sur mesure".

Néanmoins, la préparation du doctorat relève d'une responsabilité partagée dans laquelle l'unité de recherche d'accueil et l'établissement d'enseignement supérieur délivrant le diplôme apportent une visibilité plus large et une garantie institutionnelle sur la qualité des travaux de recherche et les conditions de formation.

Ainsi, le Comité de suivi de thèse confère au suivi du doctorant une dimension plus collective et institutionnelle.

En pratique ?

L'organisation des comités de suivi de thèse relève des missions des écoles doctorales qui s'appuient sur la Charte des thèses et les statuts de l'école doctorale. Il y a un référent dans chaque laboratoire qui désigne les membres des comités et en informe le doctorant. Le comité de suivi doit se réunir obligatoirement en amont de la 3^e inscription, et ensuite tous les ans. La composition varie selon les écoles doctorales mais il doit y avoir au moins un membre de CY et il ne participe pas à l'encadrement de la thèse.

Quoi ?

Le Comité de suivi assure le suivi du parcours en veillant :

- aux conditions de formation des doctorant.e.s,
- aux avancées de leur recherche,
- à prévenir ou faire cesser toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement.

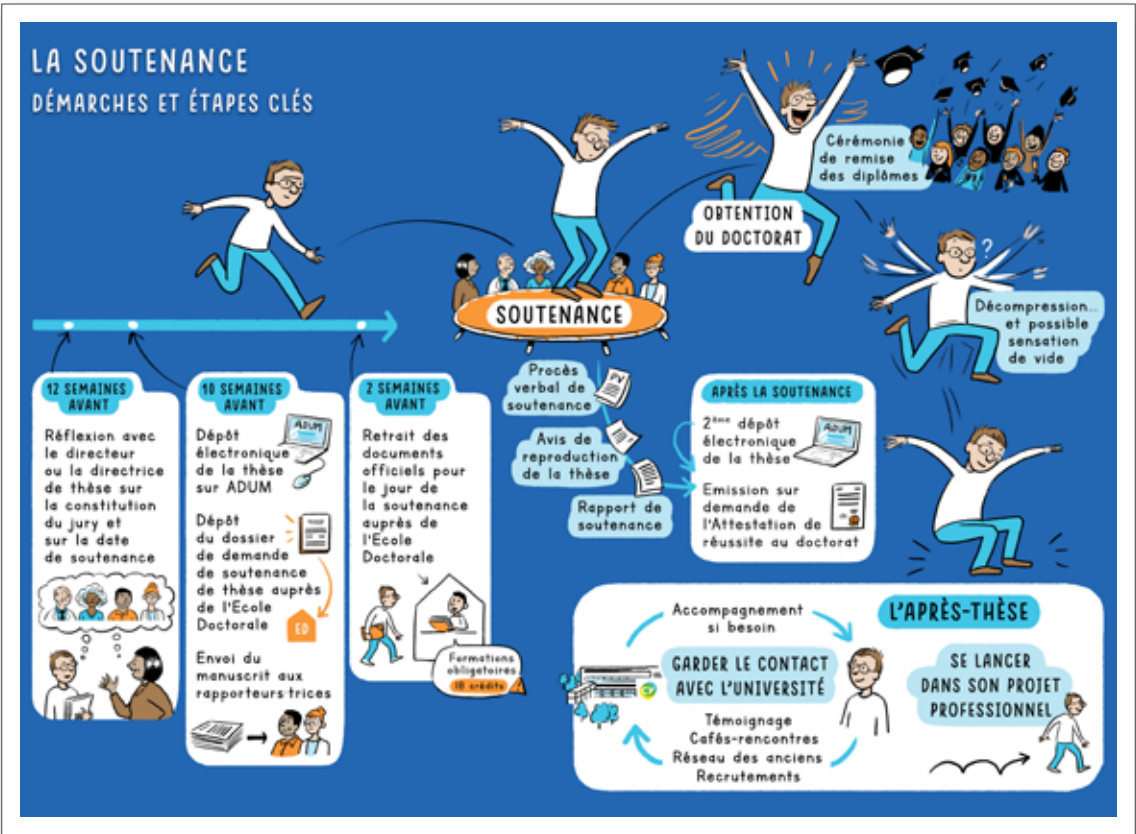
Il formule des recommandations et remet un rapport d'entretien à la doctorant.e et au/à la directeur.rice de thèse et au directeur de l'école doctorale .

Ce document est obligatoire pour la demande de réinscription au moment de la 3^e inscription.

Quand ?

Il est réuni plus tard à la fin de la 2^e année en tenant compte du calendrier d'inscription, et ensuite chaque année jusqu'à la soutenance. Ensuite, lorsque la soutenance est programmée avant le 31/12 de l'année en cours, il ne sera pas demandé un CST dès lors que le manuscrit est déposé avant le 15/10.

La soutenance



Guide de soutenance

Si vous souhaitez passer les qualifications CNU pour devenir enseignant-chercheur, anticipez un délai suffisant sachant que les candidatures sont généralement clôturées autour du 15 décembre.

Guide pratique sur la diffusion de la thèse

Prévoyez un délai de 3 semaines après avoir retourné tous les documents de la soutenance et l'attestation de dépôt de la thèse numérique signée (version finale) pour obtenir votre attestation de réussite de doctorat.

Publication de la thèse

Après la soutenance, le docteur dispose d'une durée limitée pour déposer son manuscrit définitif :

- 1 mois s'il n'y a pas de corrections,
- 3 mois s'il y a des corrections de fond.

La mise à disposition de la thèse au sein de l'établissement de soutenance et plus généralement "au sein de l'ensemble de la communauté universitaire" (article 25 de l'arrêté du 25 mai 2016) est obligatoire, avec l'autorisation de diffusion du docteur. La diffusion peut être retardée de 6 ou 12 mois pour permettre la publication ou la protection de certains résultats présents dans le manuscrit.

Guide du doctorant de l'Abes

(Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur)

Recommandations pour rédiger sa thèse, circuit de dépôt jusqu'à la diffusion, utilisation de these.fr

Et après la soutenance ?

Cérémonie de remise des diplômes

La cérémonie de remise des diplômes se déroule au mois de mars. C'est une journée festive qui réunit tous les docteurs de CY et leurs proches pour honorer l'obtention du grade de docteur. Émotion garantie !

Donnez-nous des nouvelles

(Enquête - Suivi de votre situation professionnelle à 1 et 3 ans)

Votre devenir professionnel nous intéresse : une enquête annuelle est menée par l'Observatoire de la Vie Étudiante pour interroger les docteurs 1 an et 3 ans après leur soutenance. Pour garder le lien, rejoignez nos réseaux sociaux.

CY reste à vos côtés

Se former

Les docteurs de CY ont accès à l'ensemble des formations proposées par CY Collège doctoral et post-doctoral pendant l'année qui suit leur soutenance.

Valoriser sa thèse

Des opportunités de valorisation peuvent en effet apparaître suite à l'émergence de nouvelles problématiques intéressant le secteur privé ou public, ou en fonction des nouveaux savoir-faire, outils ou connaissances obtenus par le doctorant pour résoudre des problèmes déjà connus.

Contactez le service de Propriété intellectuelle et valorisation (PIVA) : il étudie les différentes options de réalisation et leur faisabilité : édition d'un ouvrage, dépôt d'un brevet, partenariat avec une entreprise ou une association, création d'entreprise, etc.

La thèse peut donner lieu à une publication en ouvrage dans le cadre d'une démarche de valorisation scientifique ou de diffusion grand public des résultats.

recherche.valorisation  u-cergy.fr

Poursuivre votre carrière dans le secteur académique

Tous les ans, CY offre des opportunités pour poursuivre votre carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Trouver des financements

- **Pour financer de la mobilité**

<https://www.horizon2020.gouv.fr/pid29758/actions-marie-sklodowska-curie.html>
<http://www.cost.eu/>
<https://www.campusfrance.org/fr/phc>

- **Pour financer des projets**

Appel ANR JCJC
Bourse ERC Starting

Contactez le service d'Ingénierie de projet pour vous accompagner dans votre recherche et les démarches.

Créer son entreprise

CY Entreprendre : PEPITE est un programme national de sensibilisation à la création d'entreprise. Il permet à tout étudiant de bénéficier gratuitement d'un accompagnement pour faciliter la réalisation de son projet.

En tant que docteur, vous pouvez bénéficier du statut d'étudiant entrepreneur.

Accédez aux offres d'emploi du réseau de CY

Dans le but de rapprocher nos étudiants des entreprises et afin de les accompagner dans leur projet professionnel, notre établissement a mis en place une plateforme de carrière en partenariat avec JobTeaser. JobTeaser est reconnu au niveau européen et est directement intégré dans l'intranet de plus de 400 établissements.

https://cyu.jobteaser.com/fr/users/sign_in?back_to_after_login=%2F

Contacts des services qui vous accompagnent tout au long du parcours

Guide pratique étudiant CY

→ LES ÉCOLES DOCTORALES

Les écoles doctorales vous accompagnent dans toutes les démarches concernant votre parcours de thèse (inscriptions, réinscriptions, formations, mise en place des cotutelles, organisation de la soutenance.

EDSI : edsj@ml.u-cergy.fr
EDEM2PSI : edem2psi@ml.u-cergy.fr
EDDSP : eddsp@ml.u-cergy.fr
EDAHSS : edahss@ml.u-cergy.fr
EDEDc : ededc@ml.u-cergy.fr
Bâtiment Jardin Tropical - 1^{er} étage, bureau 108
33 bd du Port, Cergy-Pontoise

→ BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

La bibliothèque universitaire de CY est dotée d'un service d'appui à la recherche qui pourra vous accompagner pendant tout votre parcours.

<https://bibliotheque.cyu.fr/se-former/service-dappui-a-la-recherche>

→ DOCTORANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE

Accès Paris Nord vous accompagne et vous est spécifiquement dédié si vous menez vos recherches à CY Cergy Paris Université. Un référent du réseau européen EURACCESS vous pour toutes les démarches administratives (titres de séjour, sécurité sociales, déclaration d'impôt) et l'installation en France (logement).
[www https://access.ciup.fr/access-paris-nord](https://access.ciup.fr/access-paris-nord)

Fanny Peltre
Maison internationale de la recherche (MIR)
Institut d'études avancées – 2^e étage, bureau H201
RER A : Neuville Université
01 34 25 72 19
access-parisnord@ciup.fr

→ UN SERVICE UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ET DE PRÉVENTION SANTÉ (SUMPPS)

Le SUMPPS vous accueille dans des espaces de confidentialité afin de vous accompagner sur tous les sujets liés à votre santé.

sante@ml.u-cergy.fr

→ UN SERVICE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS (SAEH)

Le SAEH propose un accompagnement pour tout étudiant rencontrant des situations de handicap ou des difficultés de santé.

Guide : <https://partage.u-cergy.fr/service/home/~/?auth=co&loc=fr&id=94564&part=3>
handicap@ml.u-cergy.fr

→ SERVICE SOCIAL DU CROUS : UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Tour des Chênes, bureau 410
cergy@crous-versailles.fr
01 34 25 71 0

→ DOCTORANTS SALARIÉS DE CY

Livret d'accueil RH

Service du personnel enseignant :
personnel.enseignant@ml.u-cergy.fr
Médecine de prévention des personnels :
medecine-travail-personnels@cyu.fr
Action sociale : 01 34 25 63 99
pascale.tournay@cyu.fr

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE DOCTORAT

<https://cjc.jeunes-chercheurs.org/doctorat-a-la-loupe/>

<https://spartacus-idh.com/076.html>

Étude sur La santé mentale en doctorat

DES ACTEURS NATIONAUX POUR PROMOUVOIR LE DOCTORAT

<https://andes.asso.fr/>

<https://www.abq.asso.fr/fr/>

https://www.phdtalent.fr/?gclid=CjwKCAjwSp_8BRBUEiwAPpJ067b_NWzRbAS7b0K_ORGaeZorAwLvIHivolbQ2DqA4Ygtqv_Mv-S0NhoC6bQQAvD_BwE

<https://okaydoc.fr/>

HUMOUR

<http://www.phdelirium.com/>

CY Cergy Paris Université

33 boulevard du Port
95011 Cergy-Pontoise cedex

www.cyu.fr



 www.instagram.com/cy_univ
 twitter.com/UniversiteCergy
 www.facebook.com/CYCergyParisUniversite
 linkedin.com/school/universite-de-cergy-pontoise